

BGer 2C_579/2024 vom 21. November 2024

Bundesgericht, 2024-11-21, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_2C_579_2024

FR: TF 2C_579/2024 du 21 novembre 2024

IT: TF 2C_579/2024 del 21 novembre 2024

Erwägungen

E. 1

Par courrier posté le 19 novembre 2024, A. _____ a adressé au Tribunal fédéral un recours contre l'arrêt rendu le 21 octobre 2024 par le Tribunal cantonal du canton de Vaud en matière de droit des étrangers.

Par ordonnance du 21 novembre 2024, la Chancellerie de la IIe Cour de droit public du Tribunal fédéral a imparti à l'intéressée un délai échéant au 6 décembre 2024 pour produire l'arrêt attaqué et remédier ainsi à l'irrégularité relevée, faute de quoi son mémoire ne serait pas pris en considération. L'intéressée n'a pas produit l'arrêt attaqué.

Il n'a pas été ordonné d'échange des écritures.

E. 2

En vertu de l' art. 42 al. 1 LTF , les mémoires doivent être rédigés dans une langue officielle, indiquer les conclusions, les motifs et les moyens de preuve, et être signés. Les pièces invoquées comme moyens de preuve doivent être jointes au mémoire, pour autant qu'elles soient en mains de la partie; il en va de même de la décision attaquée si le mémoire est dirigé contre une décision (art. 42 al. 3 LTF). Si les annexes prescrites font défaut, le Tribunal fédéral impartit un délai approprié à la partie pour remédier à l'irrégularité et l'avertit qu'à défaut le mémoire ne sera pas pris en considération (art. 42 al. 5 LTF).

En l'espèce, la recourante n'a pas produit l'arrêt attaqué dans le délai imparti au 6 décembre 2024. Son mémoire ne peut donc pas être pris en considération.

E. 3

Le recours doit être déclaré manifestement irrecevable en application de la procédure simplifiée de l' art. 108 al. 1 let. a LTF .

Succombant, la recourante doit supporter les frais, réduits, de la procédure fédérale (art. 66 al. 1 LTF). Il n'est pas alloué de dépens (art. 68 al. 1 et 3 LTF).

Par ces motifs, la Juge président prononce :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.